

Vogue la galère

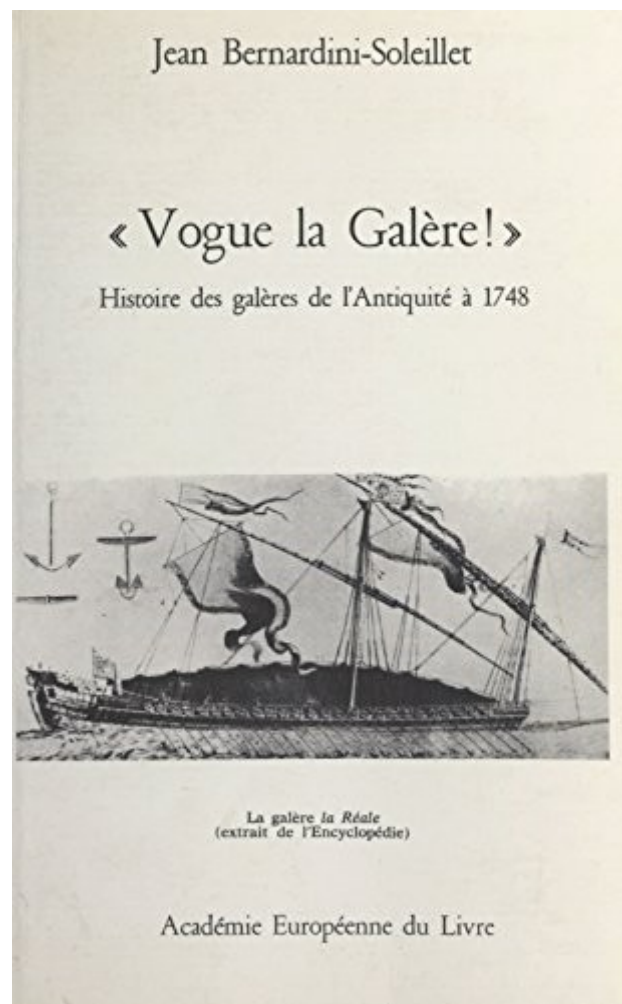
Histoire des galères en France, de l'Antiquité à 1748

Vogue la galère	
Introduction	<p>Cette page appartient au livret « Galéa » du site « Michel Perrin - Mes maquettes » ~ ~ Plan et Navigation dans le site ~ ~</p>
De l'Antiquité au Moyen-Age	
Organisation du corps des galères au XVI^e siècle	
Officiers et Equipages des alères	
La Chiourne	
La vie sur les galères	
La Chaîne	
Monsieur Vincent	
Les galériens protestants	
Les galères dans les guerres	
Les galériens et Marseille	
Fin des galères - Fusion avec la « Royale »	
Autres documents	

Source

Vogue la Galère !
Histoire des galères de l'Antiquité à 1748
de
Jean Bernardini-Soleillet
Académie Européenne du Livre

Notation de l'emplacement dans le livre édition EBook : **E.nn**



Introduction

E.23 « «C'est la galère, Une vraie galère !»
«Quelle vie ! Une vie de chien ! Une vie de galère !»
«Il mérite les galères !»
«Que biable allait-il faire dans cette galère ?»

«Jadis, quand le capitaine lui donnait l'ordre de «**nager**», le «**comite**» hurlait du haut de la «**rambarde**» :

«VOGUE LA GALERE !»

Expression qui sous-entend parfois : «A la grace de dieu !» ... «Adviene que pourra !» ... mais aussi qui «résonne encore aux oreilles de certains (Huguenots et bien d'autres), comme une menace et une promesse d'humiliation et d'indicibles souffrances.»

E.74 « Les historiens de la marine ont beaucoup écrit sur la «Marine à voile», peu ont raconté la «Marine à rames».

Rares sont les auteurs qui se sont penchés sur le sort des «maudits de la Royale» enchaînés à vie sur leur banc, à bord de la rutilante «Réale» du Roi-Soleil.

De l'Antiquité au Moyen-Age

Les galères du Moyen-Age - Les rameurs

Galère - Galéra - Galée

E.85 « La galée était un navire qui se mouvait à la voile ou à la rame.

«Gréé de deux mats et deux voiles latines, il navigait essentiellement en Méditerranée.

«Son apparition remonte à la plus haute antiquité.

«Pour la guerre et la piraterie, les marins de l'Antiquité avaient ressenti l'impérative nécessité de se déplacer sur la mer, avec le maximum de souplesse et de rapidité, en s'émancipant si possible du caprice des vents.

E.249 « D'après A. Thomazi, la charpente des galères était robuste, bien que légère. Les "couples" appuyés sur la quille comme le "côtes sur la colonne vertébrale" paraissent avoir été utilisés vers l'an 2000 av. J.-C.

E.168 « Homère nous apprend que chacune des neufs des Béotiens ([W](#)), alors alliés de Perses contre Athènes, portait cent vingt "guerriers" ce qui suppose des navires d'assez grande dimension.

«Pontés seulement sur la moitié de leurs longueur, ces navires portaient un mât unique ... et une seule voile, dont on faisait usage quand le vent était favorable.

«Les avirons étaient attachés au bordage par des lanières de cuir.

«Le gouvernail consistait en une simple rame manoeuvrée sur le côté du navire.

«D'après Thucydide (le tyran de Syracuse), Denis l'Ancien (-434 -367) ([W](#)) fit construire des quadrirèmes et des quinquirèmes.

«Après le règne d'Alexandre (323 av. J.-C.) apparaissent des navires à six rangs de rames ...

Galérien - Ciorma - Chiourme - Forçats - Bagnes

E.94 « Une main-d'oeuvre gratuite, docile et abondante fut rapidement trouvée.

«Les esclaves "piratés" ou achetés, les prisonniers de guerre et plus tard les condamnés étaient tout naturellement destinés à ramer sur les navires des vainqueurs et des puissances maritimes du pourtour de la Méditerranée. »

- «Les Egyptiens eurent leurs esclaves éthiopiens. »

- «Les Grecs créèrent de dépôts - les premiers bagnes - dans les îles de Cos, Rhodes, Lesbos et Patmos. »

- «Les Romains avaient toute une gamme d'esclaves de toutes races et de toutes couleurs. »

- «L'Espagne avait son bague à Ceuta au Maroc. »

- «Les Piémontais eurent le leur à Nice. »

- «Le Pape avait le sien à Civita-Vecchia. »

Pour obtenir une "Ciuma" ("Chiourme") plus docile, on aveuglait tout simplement les rameurs "inquiétants ou paresseux".

Tières - Trirèmes - Thranites - Zygites - Thalamites

E.114 « Le nombre de galères méditerranéennes s'accrût rapidement chez tous les peuples de la mer.

«Sous Périclès, en 429 av. J.-C. la Grèce alignait dans ses ports jusqu'à 300 trirèmes prêtes à prendre la mer.

«Certains auteurs admettent l'idée que la trière ou trième comportait trois rameurs étagés les uns au dessus des autres.

«Une galère grecque ainsi reconstituée mesurait 39,25 m de longueur, 5,50 m de largeur, 2,18 m de "creux" et 220 tonneaux de déplacement.

- «Le rang supérieur alignait 72 "Thranites" »

- «Le rang du milieu, 54 "Zygites" »

- «le rang inférieur, 54 "Thalamites" »

- «Les rames des Thranites, les plus longues mesuraient 14 pieds de long. »

«Cette disposition en trois rangs superposés est contestée par nombre d'historiens de la marine ... : ... les rameurs antiques étaient placés en file, les uns devant les autres sur toute la longueur du navire. »

- «Les "Thranos" ou "Thranites" voisins de la poupe,»

- «Les "Zygites" au milieu,»

- «les "Thalamites" vers la proue.»

[EMG] P.14... [Controverses] :

«C'était aussi, on le sait, par les rangs, les ordres de rames,, que les anciens distinguaient leurs vaisseaux de guerre : birèmes, trirèmes, quinquerèmes, octirèmes, décemrèmes, etc., etc., Mais comment les rames étaient-elles disposées ? C'est une question des plus embarrassantes, les plus épineuses qu'on puisse poser aujourd'hui.

«Les divers systèmes proposés et vivement soutenus sur la question des rames dans les galères des anciens, peuvent se réduire à trois :

- **[EMG] P.15...** «Le premier qui a eu, chose étonnante, le plus grand nombre de partisans, consiste à dire que les anciens plaçaient les rangs de leurs rameurs les uns au dessus des autres, de manière à former différents étages. Ainsi il y aurait eu des galères à deux et trois étages de rameurs : des birèmes et des trirèmes, mais ce qui est absurde, ce qui est impossible, des vaisseaux à dix et quarante étages : des décemrèmes et des quarantirèmes, telles que la fameuse galère de Ptolémée Philator, ... que manoeuvraient quatre mille rameurs et qui portait en outre deux mille huit cents combattants.
- **[EMG] P.16...** «D'après les partisans du second système, les anciennes galères n'auraient pas reçu leur dénomination du nombre des étages élevés les uns au dessus des autres, mais du nombre des rameurs répartis sur chaque rame. Une trirème aurait eu trois rames

de chaque côté et trois hommes par rame ; une quinquerème, cinq rames de chaque côté et cinq hommes par rame ... Il est facile de reconnaître ce que ce système a de défectueux : ... quelle largeur prodigieuse n'aurait-il pas fallu à un galère de quinze rangs de rames pour y placer à l'aise trente rameurs sur la même ligne ... ?

- [EMG] P.17... «Le troisième système repos sur cette circonstance établie par ceux qui le soutiennent, que les vaisseaux des anciens avaient trois ponts ou trois planchers différents, non pas superposés, mais se succédant l'un à l'autre, comme des gradins, et dont chacun avait son nom, ses usages, ses rameurs particuliers. La poupe contenait les Trhanites, la proue les Thalamites, et l'espace du milieu les Zygites. Suivant ce système, on mettait sur chaque plancher un certain nombre de rames, les plus longues à l'arrière où était le plancher le plus élevé, et les plus courtes à l'avant où était le plancher le plus bas ... Ainsi, une birème avait deux rames sur chacun de ses trois planchers, soit six rames de chaque côté, une trirème trois rames par plancher, soit neuf rames de chaque côté, une décemrème, dix par plancher, etc. ...

Grecs et Romains

E.184 « Si les Grecs furent incontestablement de hardis navigateurs, les Romains, eux, étaient surtout des "terriens". Comme dans d'autres domaines, ils copièrent les Grecs.

«Ils construisirent leurs premières trirèmes, lors de leur longue guerre contre les Samnites, sur les bords de l'Adriatique, vers 310 av. J.-C.

«Plus tard, se heurtant aux "quinquirèmes" cartaginoises, ils les imitèrent également ... La quinquirème alignait jusqu'à trois cents rameurs ...

Celeustre - Comite

E.146 « Sur les trières grecques, le "Celeustre" dirigeait la "Chiourme". Son rôle apparaît plus complexe que celui de son lointain successeur, le "Comite", bien des siècles plus tard. »

«Les trières de la mer latine étant peu stables : il fallait manier les rames avec un ensemble parfait car un rang maladroit ou distrait pouvait tuer les "bancades" proches.

«Si l'ensemble des mouvements n'était pas synchronisé, le celeustre n'avait d'autre ressources que de "faire lever les rames" et recommencer à "donner la vogue".»

Donner de la vogue - Nager à culer, à dexter, à senestre

E.156 « Les trières athéniennes pouvaient "voguer" en arrière afin d'obtenir une "bonne scie". Au XVII^e on disait "nager à culer".

«Pour tourner à "dextre" ou à "senestre", on "armait la scie d'un côté, la vogue de l'autre", une moitié ramant vers l'avant, l'autre ramant à reculons.

Réales

E.157 « Le général athénien Alcibiade -415 av. J.-C. fit décorer ses nombreuses trières ... ce sont les ancêtres des somptueuses "Réales" et galères capitaines des XVI^e, XVII^e, et XVIII^e+ siècles.

»

«Déjà, à cette époque, le logement du capitaine - le triérarque - à l'arrière du navire, était

richement décoré.

Les principes de la guerre navale

E.109 « La tactique des marins grecs consistait - comme aujourd'hui - "d'essayer de gagner sur l'ennemi la position de chasseur et de lui imposer la position de chasse".

«En d'autres termes, forcer l'ennemi à présenter son flanc, afin de rompre sa ligne, puis envelopper les tronçons de sa flotte avec des forces supérieures...

Les besoins de la défense

E.179 « Les besoins de la défense firent appliquer aux galères, qui en définitive étaient les seuls navires de guerre, la plupart des moyens utilisés pour mettre les villes à l'abri des incursions ennemies :

- «"Un rempart" composé de planches épaisses couvrait les rameurs et servait de parapet protecteur aux soldats embarqués. Parfois de simples boucliers dressés et serrés les uns contre les autres assuraient la seule protection des guerriers.

- «Pour accroître cette protection on éleva aux extrémités du navire, puis au milieu, des sortes de tours qui permettaient aux archers de tirer leurs flèches ou de lancer divers projectiles.

Silhouette et dimension

E.195 « Au Moyen-Age, la galère s'affina et accrut sa rapidité. ... Ses dimensions variaient entre ving et soixante mètres de longueur et trois à sept mètres de largeur. ... Les plus grandes s'appelaient les "galéasses".

« Chaque époque eut ses grandes et petites galères :

- «Les "sottile" -subtiles- étaient les plus légères, plus rapide et plus maniables.

- «Les "galéa bastardella" dont l'arrière plus large avait la forme de "deux fesses de singe".

- «Les "galéa grossa" ou "galéasse", armées pour la guerre, servaient éventuellement au transport le long des côtes.

E.271 « Aux XIV^e et XV^e siècles, les Vénitiens et les Gênois, peuples commerçants, les utilisaient pour leur navigation marchande de Gênes ou de Venise vers Londres et les ports flamands, et même jusqu'en mer Noire.

«La grosse galère que monta, en 1529, l'empereur Charles-Quint pour aller de Barcelone en Italie, comptait vingt-sept bancs de chaque côté.

Voiles et avirons

E.195 « Elles navigaient à la voile et à l'aviron et portaient un ou deux mâts, sur lesquels s'accrochaient les voiles latines triangulaires. ... La disposition des rames varia selon les époques ...

E.195 « Les flottes méditerranéennes en vinrent toutes ... à une seule rame (aviron) par banc ... plusieurs hommes par aviron ... 25 avirons par bord... Les avirons mesuraient jusqu'à 16 mètres.

"Coursier"/"Coursie" - "Comite" - "Chiourme"

E.200 « Un passage, appelé "Coursier" ou "Coursie" allait de l'avant à l'arrière entre les deux bords. ... Là, se tenait le "Comite", chargé de surveiller la "nage". ... On appelait déjà "ciurma", l'ensemble des hommes qui les [les avirons] maniaient.

E.205 « Cette "chiourme" comptait deux groupes de rameurs :

- «La "bonne vogue" ou "bonne volige", gens engagés volontairement et donc libres,
- «La "chiourme" proprement-dite, constituée de malfaiteurs et prisonniers de guerre, enchaînés à leur banc.

E.206 « Le banc était la demeure du rameur, forçat ou "bonevoglie". Seul, le premier était enchaîné à son banc. Un sac de bourre ou de laine recouvert d'une basane, constituait le siège et le lit du rameur.

«au Moyen-Age, la "ciurma" disposait d'un caban de gros drap, long et garni d'un capuchon.

Eperon - Rostre

E.205 « Les galères étaient toujours armées d'un "éperon" ou "rostre" en airain (alliage de cuivre et divers métaux) ou en bois garni de bandes de fer. ... Cet éperon était redoutable jusqu'au milieu du XVI^e siècles. ...

E.211 « Au moyen-Age il quitte sa place à la ligne de flottaison - sur les trirèmes romaines, il était le prolongement de la quille - pour se souder à la pointe de la proue. ... Au XVI^e siècle, le rostre, arme de parade, servit encore dans les abordages ...

Chateau

E.213 « «Vers la fin du Moyen-âge, les "châteaux" disparaissent, rendus inutiles avec la nouvelle artillerie. ... A l'avant on plaça la bombarde pour lancer les boulets de pierre ou de fer.

Gabies

E.222 « «Les "gabies", sortes de petites plates-formes entourées d'un rempart et édifiées autour du mât à mi-hauteur, reçurent les archers.

Coque

E.249 « «Sur une galère du XVII^e siècle on ne comptait pas moins de 140 "couples" espacés de 35 cms environ.

«Ils étaient reliés, intérieurement par des membrures longitudinales et par des poutres transversales qui portaient le pont; et extérieurement par des bordages qui formaient un coque étanche.

E.255 « Les galères déplaçaient, en charge, près de 350 tonnes, dont 15 à 20 tonnes de lest de pierre pour assurer leur stabilité.

Galère vénitienne



E.226 « La sérénissime république de Venise fut la première à imaginer de fixer les pièces d'artillerie sur des affûts mobiles. ...

E.227 « Sur les galères vénitiennes, le canon central, le plus gros, avait son recul dans la coursie. Les canons moyens ou "faucons" flanquaient ce "coursier".

«Enfin, les "fauconneaux" ou "sacres", les plus petits, occupaient les deux extrémités de cette batterie de front.

«La poupe de la galère, plus élevée que la coursie et que la proue ne comportait plus de "chateau". Sa seule éfense consista, pendant des siècles, en un rempart crénelé, puis en une "pavesade", sorte de muraille, constituée de planches épaisses.

La justice et les peines

E.282 « Le maniement des rames constituait un travail extrêmement pénible. On le considéra très tôt comme une sanction, et on pensa tout naturellement utiliser certaines catégories de condamnés.

«Tous les peuples de l'Antiquité firent largement appel à cette main-d'oeuvre abondante et économique. ...

En France, «Le juriste G. Regelsperger estime que la peine des galères ne fut appliquée dans le royaume de France que vers la fin du XII^e siècle.

«Les textes mentionnant les galères sont rares dans nos archives nationales :

- 1532 : Interdiction de condamner les ecclésiastiques à cette peine.
- 1535 : Mention d'une condamnation à perpétuité aux galères.
- 1544 : Mention d'une condamnation pour trois ans à celui qui "a pris quelque objet pendant un naufrage".
- 1561 : Sous Charles IX, l'ordonnance d'Orléans est le premier texte "législatif" qui fasse mention des galères.

E.297 « En fait, on enjoignit aux tribunaux de condamner systématiquement aux galères quand les chiournes manquaient de bras.

L'échelle des peines reconnaissait les peines à perpétuité et les diverses peines à temps. «La condamnation perpétuelle emportait la mort civile et la confiscation des biens. En conséquence, elle donnait droit à la femme du condamné d'obtenir la restitution de sa dot et le paiement de son "douaire", c'est à dire la succession du mari, civilement mort.

E.302 « D'après la déclaration du 4 mars 1724, "ceux qui seront condamnés aux galères à temps

ou à perpétuité, seront ' flétris ' avant d'y être conduits, des trois lettres G A L ...

E.308 « Les tribunaux ne prononçaient pas la peine des galères contre les femmes, ni contre les hommes hors d'état de servir comme forçats en raison de leur infirmité ou de leur âge. La marque de flétrissure était alors le V.

Organisation du corps des galères au XVI^e siècle

Amiraux et Capitaines généraux des galères

E.314 « Au XVI^e siècle, le gouverneur de Provence, bien qu'il ne fut pas un homme de mer, portait aussi le titre d'amiral.

Il exerçait un réel contrôle des dépenses de la Marine, des arsenaux et des galères, qui constituèrent un corps distinct de la "Royale", jusqu'en 1748.

E.317 « En fait, le véritable chef de la flotte était le "Capitaine général des galères" ... indépendant de l'Amiral et directement sous l'autorité du gouvernement royal. ... [D'où conflits, surtout de préséance.]

E.327 « Chacun d'eux avait son propre tribunal avec compétence particulière. Les officiers de l'amirauté n'avaient aucun droit de regard sur les galères en mer ou à terre ... Ce qui, en clair, signifiait que le général des galères avait droit de vie ou de mort sur la chiourme et les gens qui la gardaient.

Les Généraux des galères «L'énumération chronologique des généraux des galères est difficile à dresser.

[1410] - **E.332** « en 1410, (Guerre de cent ans) Charles VI désigne le **1er général des galères**, Jean de Chabrilac du Sauzet, pour faire la guerre aux Génois.

[A cette époque,] Ces galères n'appartiennent pas au roi de France. Elles étaient "nolisées" à des entrepreneurs.

[1481] - **E.337** [La Provence vient d'être rattachée au royaume de France] «Louis XI désigna Palamède de Forbin "vice-roi de Provence et général des armées de terre et de mer".

[1514] - **E.342** « Louis XII, qui vient de fortifier Toulon (La "Tour royale") désigne René de Savoie.

[1518] - **E.347** « François 1er nome Bernardi des Baux ...

«François 1er est évincé du trône d'empereur du SERG. L'activité des escadres redouble en Méditerranées. Le nouveau général des galères Bertand d'Ornesan, a fort à faire contre les galères espagnoles.

[1524] - **E.358** « Les Impériaux (SERG) envahissent la Provence ...

[1525] François 1er fait appel au génois André Doria (qui retournera au service de Charles Quint en 1548).

[Se succèdent ensuite : 1527 Antoine de la Rochefoucault, ... 1529 Antoine de La Fayette, 1533

France Anne duc de Montmorency, 1534 Claude de Savoye, 1542 Virginion Orsini ...

E.358 « Le règne de François 1er, manifeste une grande instabilité dans le commandement des escadres des galères marseillaises. Depuis 21 ans, la guerre fait rage entre le roi de France et l'Empereur. La France fait face à la formidable coalition des Impériaux, des Anglais, du Pape. Sur mer, son seul allié est l'état musulman, la Turquie.

[1543] - **E.369** « Pour récompenser le comte d'Enhien [qui a remporté quelques succès en Italie] le roi le nomme "lieutenant général des mers du Levant".

[Se succèdent ensuite : 1545 Antoine Escalin des Aymars (dit Polin), 1548 Léon Strozzi (cousin de Catherine de Médicis)].

[1554] - **E.373** « François de Guise entre en Italie pour chasser les Impériaux. Il fait nommer son propre frère François de Lorraine commandant des galères.

[Se succèdent ensuite : 1563 René de Lorraine, 1566 Escalain des Aymars (rappelé par Charles IX et Catherine de Médicis), 1574 Charles de Gondi, 1579 Henri d'Angoulême (fils naturel d'Henri II), Famille Gondi : Charles de Gondi (Marquis de Belle-Isle), 1596 Albert de Gondi (duc de Retz), 1598 Philippe-Emmanuel de Gondi, ... 1635 François de Vignerot (neveu de Richelieu)]

[1636] - **E.393** « Lassé par des zizanies chroniques relatives aux problèmes de préséance, ... le **cardinal de Richelieu** s'attribue, par ordonnance royale du 1er février 1636, le titre de "*général des galères et Grands Maître de la navigation*"

[1643] - **E.393** « A la mort de Richelieu, Armand-Jean du Plessis de Vignerot prit la charge ...

[Se succèdent ensuite : 1661 François de Crequi, 1669 Duc de Vivonne (frère de Mme de Montespan favorite de Louis XIV), 1689 Louis Auguste de Bourbon ([W](#)) (Duc du Maine, fils illégitime de Louis XIV et de Mme de Montespan). [A cette période Duquesne ([W](#)) poursuit impitoyablement les pirates barbaresques et va même jusqu'à bombarder Alger, leur traditionnel repaire ... - ... Louis XIV épouse Mme de Maintenon].

[1685] - **E.409** « L'intolérance religieuse éclate au grand jour, et la lutte contre les Huguenots prend de plus en plus de vigueur. En 1685, l'intolérance l'emporte définitivement. Le sage **édit de Nantes** d'Henry VI est révoqué. Les réfractères, les religionnaires de la R.P.R. - la "Religion Prétendue Réformée" sont systématiquement envoyés aux galères. Désormais, le duc de Maine ne manquera plus de rameurs ... Jamais la chiourme ne fut aussi abondante dans le bagne et le port de Marseille.

[1664] - **E.414** « Lui succède le duc de Vendôme qui est considéré comme l'un des meilleurs généraux de la fin du règne de Louis XIV ... Il meurt en 1712 [tandis que] le royaume de France traverse une période critique : Partout ses armées essuient des échecs cuisants ... (triaté d'Utrèche 1713).

[1712] - **E.425** « Le commandement des galères est échu à René Frouillai [jusqu'en 1716] ...

E.430

«Depuis le début du XVIIIème siècle, les vaisseaux étaient devenus les acteurs décisifs lors des combats loin des côtes. ...

«Les progrès de la marine à voile paraissaient irréversibles, les galères étaient condamnées ...

[1716-1748] - E.435 « Malgré le discrédit grandissant et le sentiment que ces bateaux avaient fait leur temps, le Régent, Philippe, frère cadet de Louis XIV, et duc d'Orléans, ... désigna à ce poste son propre fils, Jean-Philippe, (1702-1748) dit Chevalier d'Orléans et qui n'avait alors que 14 ans. Jean-Philippe devait être le **dernier général des galères** jusqu'à sa mort en 1748.

E.444 « Les généraux étaient donc des gens de très haute noblesse. ... Ces officiers des galères, très fiers de leurs titres ... étalaient sans retenue une morgue quasi provinciale, face à leurs collègues de la «Royale» et même à la Cour. ...

Le Corps de contrôleurs des galères

E.450 « Jusqu'au XVIème siècle, les galères appartenaient à leurs capitaines qui louaient leur navire et leurs services aux princes et aux villes.

E.453 « Certaines villes italiennes comme Venise, Gênes ou Florence devinrent assez tôt propriétaires de leurs galères. Elles les louaient éventuellement au roi de France et à d'autres monarques ... On disait que ces galères étaient «soldoyées» ... Certains, n'étaient propriétaires que de la chiourne - comme de véritables négriers. ...

E.461 « Le roi disposait de ces «galères privées» suivant la formule contractuelle : «les galères sont baillées sous la charge et conduite de tel capitaine»

«En temps de paix, le capitaine se louait à qui le sollicitait et gardait le bénéfice de la »course»

«En temps de guerre, le capitaine passait au service du roi qui prenait alors à sa charge les dépenses de la galère.

[1523] - E.471 « N'ayant qu'une confiance limitée dans l'honnêteté de ces capitaines, ... François Ier créa dès 1523, un corps de contrôleurs pour surveiller l'administration des galères, procéder aux «montres» -revues d'effectifs-, à la vérification périodique des navires, au bon entretien et à la qualité des vivres et de l'artillerie.

La fonction de trésorier de la marine

[1528] - E.471 « En 1528, le même François 1er créa la fonction de trésorier de la marine, chargé de tous les problèmes de règlement entre le trésor royal et les capitaines des galères

Les galères deviennent propriété du roi

E.482 « Vers la fin de son «règne» Richelieu résolut de prendre au nom du roi la propriété de toutes les galères du royaume. ...

Colbert devait continuer l'oeuvre d'organisation de la marine ...

Le transfert des galères de Marseille à Toulon

[1630] - E.487 « En 1630, Richelieu avait, au grand mécontentement des négociants marseillais, ordonné le transfert des galères de Marseille à Toulon. ...

E.493 « Elles devaient y rester jusqu'en novembre 1663. ...

E.525 « Les Marseillais avaient, cette année là, trouvé ... un allié inattendu : une nouvelle et

terrible épidémie de peste ravageait la région toulonnaise. ...

E.493 « Elles retourneront à Toulon, et ce, définitivement, en 1748. ...

Hopital et cimetières pour les forçats

[1643] - **E.487** « Pendant ces 33 années [à Toulon], Marseille avait continué d'entretenir son bagne et envisagé d'y construire un hopital destiné exclusivement aux galériens. Commencé en 1643, ce projet ... géré par l'aumonier-réal des galères, ... fut édifié ... à l'angle sud-est du port. Les forçats décédés à l'hopital étaient transportés au cimetière saint-Victor ; ceux qui mourraient sur les galères ... au cimetière de la Major ... les Turcs, les Maures et après 1685, les Huguenots avaient une nécropole réservée.

Accroissement de la vitesse

E.503 « Depuis le XVI ème siècle, la construction des galères avait subi quelques améliorations en vue d'accroître leur vitesse.

Richlieu avait, d'autre part, accru le nombre des rameurs. La chiourme passa de deux cent à deux cent quarante rameurs, soit cinq hommes par rame avec vingt-bancs de chaque côté de la course. La *Réale* que montait le général, disposait de vingt-sept bancs avec sept hommes par banc, soit au total une chiourme de trois cent soixante-dix-huit rameurs. ...

L'armement des galères

E.514 « L'artillerie n'avait pas beaucoup évolué depuis le XVII ème siècle.

Artillerie de la *Réale* au début du règne de Louis XIV :

- . 1 canon de course
- . 2 batardes,
- . 3 pierriers,
- . 440 grosses *balles de coursier*,
- . 388 *balles de bâtardes*.

[1648] - *Armement individuel des combattants de la Réale:*

- . 100 mousquets,
- . 100 bandolières,
- . 25 piques,
- . 8 pertuisanes, (sorte de hallebarde à fer long, large et tranchant),
- . 12 batons ferrés.

L'intendant des galères à Marseille

E.519 « En matière d'armement, les progrès les plus importants furent réalisés par Colbert et son fils Seignelay ... fut créé à Marseille un intendant des galères.

A Toulon résidait déjà, un intendant de la Marine. Le Roux d'Infreville ..

[1665] - **E.533** « Dès 1665, l'intendant Arnoul entrepris la construction de l'arsenal des galères ...

En 1669, Colbert se rendit à Marseille ... 18 galères furent mises en chantier et terminées en

quelques mois.

E.539 « En 1672, ... on comptait dans le port 28 galères ...

E.544 « En 1679, 28 galères furent construites à Marseille ...

[1676-1690] - *E.554* «Le nombre des galères s'accroissait rapidement ; Marseille alignait 27 galères construites en 1676, 35 en 1684, 38 en 1686, 40 en 1690

Sur le Ponant

E.554 «Les efforts du ministre ne se limitèrent pas à la mer latine. La flotte du «Ponant» ne fut pas négligée. Seignelay fit construire à Rochefort 15 galères, ainsi réparties : 2 à Bordeaux, 2 à St-Malo, 9 rejoignirent Marseille.

L'appogée des galères

E.559 « ... A la mort du Seignelay, la flotte de guerre de Louis XIV comptait 155 vaisseaux de ligne et 45 galères à rames. ...

Vauban avait fait construire 4 «formes» destinées à la construction des galères.

On créa un »lazaret« unique en Europe. ...

E.559 «L'arsenal disposait de salles d'armes ou s'entassaient 10.000 mousquets, 2.000 canons, 300 bombes ...

Face à l'arsenal, s'élevait le nouvel hopital du bagne...

De nombreux ateliers permettaient l'entretien des navires ...

E.559 «Les chantiers du bagne marseillais, très appréciés par les armateurs du pourtour de la méditerranée, construisaient, en particulier pour le Grand Maître de l'ordre de Malte et pour le duc de Savoie, la plupart de leurs galères.

DESCRIPTION DES GALERES A LEUR APOGÉE

E.574 «D'après Jal, les techniques des charpentiers de l'Antiquité guidèrent les constructeurs des galères jusqu'au XVIII ème siècle.

Le nombre de bancs, et donc de rameurs, et l'amélioration de la finesse de la forme, furent les principales modifications apportées au cours des siècles.



Galère Réale française d'époque moderne ; remarquer les voiles triangulaires, qui sont un apport de la marine arabe médiévale et différencient les galères médiévales et modernes de leurs ancêtres antiques.

Source : Site [«Horizons d'Aton»](#)

E.574 «La longueur des rames était forcément limitée pour obtenir un maximum de maniabilité.

E.579 «Le «tirant d'eau» c'est à dire la partie immergée, était inférieur à six pieds, environ deux mètres.

Habituellement les galères portaient deux mâts :

-à l'arrière le «mestre» ou «arbre de maître» (23m de hauteur et 0,53 à 0,36m de diamètre) supportait trois voiles latines et

-à l'avant, le «triquet», ou mât de misaine (17m de hauteur) avait deux voiles latines.

E.584 «A la proue la «rambarde» ... A la poupe le «carosse» ... De la rambarde au carosse, la «coursie» ... Au dessus de la coursie, de chaque côté, les bancs des galériens longs de six pieds environ et distants l'un de l'autre de quatre pieds, soit un mètre trente environ ...

E.595 « Les galères ordinaires ou «sensiles» alignaient, compte tenu du fougon (feu de cuisine) 26 bancs d'un côté et 25 de l'autre, soit en principe 255 rameurs ($255 / (26+25) = 5$ rameurs par banc) plus une cinquantaine de «mariniers de rames».

«Ces galères mesuraient 144 pieds de longueur, soit environ quarante huit huit mètres d'un «capion» à l'autre , non compris ornement de poupe et éperon de proue, soit 56 mètres environ «hors tout»

E.642 «Sous la poupe se trouvait le «gavon» ou chambre du capitaine et éventuellement des officiers malades.

«De l'arrière vers l'avant, se succédaient :

- la «chambre de poupe» ou chambre du Conseil,
- le «scandalart» où se rangeaient les vivres du capitaine,
- la «campagne» pour le vin, le boeuf salé, le lard, le fromage, ... destinés à l'équipage,
- le «paillol» pour les biscuits,
- la «Sainte-Barbe» pour la poudre et les artifices,
- la «taverne» pour le vin, les «hardes»,
- la «chambre des voiles»,
- le local des cordages et des fèves,
- la «chambre de proue» : l'infirmerie,
- le «gavon» pour le charbon de bois destiné au «fougon».

[1691] - **E.595** «En 1691, la nouvelle Réale, avec 29 bancs et 315 galériens, mesurait 160 pieds de longueur - 53m -, 20 pieds de largeur - 7m -, et 7 pieds de creux - 2m environ -.

E.605 «Sur les grandes galères du début du XVIII^{ème} siècle, les avirons mesuraient environ treize mètres de longueur (4m hors d'eau).

Il était indispensable, pour maintenir une aussi lourde rame, que la partie se trouvant à l'intérieur du navire ait à peu près le même poids que celle se trouvant à l'extérieur. En d'autres termes, il fallait que chaque rame se trouvât en équilibre sur l'«apostis».

E.621 «Pour maintenir un parfait équilibre de la rame, il apparut nécessaire d'enchasser une feuille de plomb entre les plaques de bois du «genou».

Les rameurs

E.632 «L'effort musculaire demandé n'était pas le même pour tous.

Celui qui se trouvait le plus près de la «coursie», le «vogue-avant» fournissait le plus gros travail.

E.642 Ensuite venaient le «deuxième apostis». Les suivants se nommaient «tiercerol», «quarterol», «quinterol» en fonction de leur place par rapport à l'«apostis».

L'ARTILLERIE DES GALERES AUX XVII[°] ET XVIII[°] SIECLES

E.658 «

E. «

E. «

E. «

E. «

E. «

E. «

E. «

E. «

E. «

E. «

[] - E. «

Les officiers et les équipages

La Chiourne

La vie sur les galères

La Chaîne

Monsieur Vincent

Les galériens protestants

Les galères dans la guerre

Les galériens et Marseille

Fin des galères - Fusion avec la «Royale»

Autres documents à découvrir ou redécouvrir

Chasse marée n° 29 (Biblio)

Neptunia n° 159

« Etude sur la marine des galères » d'Auguste LAFORET (Forgotten Books) (Biblio)
« Histoire des galères, bagnes et prisons XII-XIXèmes siècles « Introduction à l'histoire pénale de la France de Jacques Petit (Ed Priva)
« Marseille au temps du roi soleil » La ville, les galères, l'arsenal 1660 à 1715 par André Zisberg (Ed Laffitte)
« Les galères du roi 1661 à 1715 » de Marc Vigié et Murielle Vigié (Ed Fayard)
« Les galériens » Vie et destin de 60.000 forçats sur les galères de France de 1680 à 1748
« Galères et galériens » de Bernard BRIAS (Ed Ancre de Marne)
« Histoire des galères » Bagnes et prisons de France sous l'ancien régime de Nicole CASTAN et André ZYSBERG
« Galères de l'orfèvre » Marseille 1703 de Jean Christophe DUCHON-DORIS
« L'âge d'or des galères en France » Le champ de bataille méditerranéen à la Renaissance de Edith GARNIER (Ed Les marches du temps)
« La vie quotidienne des marins au moyen âge, des Vikings aux galères » de Jean de MERRIEN (Ed Hachette)
« Des galères au Musée de la Marine » de René BURLET
« Monsieur Vinvent, aumônier des galères » Henri LAVEDAN (Ed Donald Delacoste)
Sur Amazone ([S](#))

↑ [Haut de page](#) ↑

~ ~ ~ [Navigation dans le site](#) ~ ~ ~

Galéa - Une galère vénitienne

Partie 4

Vogue la galère

p.18/18

